

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 16 janvier 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 16 janvier 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 4 p. (6r, 7r, 8v, 9r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 janvier 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Grebel s'est plaint auprès de Godin que son fils Émile se sert de Chimot pour faire des travaux : Godin lui répond qu'il aurait dû rappeler à Émile que Chimot devait s'occuper des dessins du brevet. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des usines Godin-Lemaire : sur l'usage de la fonte malléable après 1863 ; sur l'évaluation de l'outillage de l'usine et du matériel du Familistère. Sur la santé de Grebel.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Chimot \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

6
Versailles le Janvier 1791.

Cher Monsieur Grebel,

Vous me dites dans votre
lettre d'hier qu'unile se sert
de M. Chénost, il me semble
qu'en cela il n'a pas lieu pour
des travaux indispensables à
l'expertise, il eût suffi que vous
lui fussiez remarqué qu'ayant
mon désir j'avois demandé de
suivre avec assiduité les dessein
de braves pour qu'immédia-
tement il ait laissé Chénost sur
travaux que vous auez pu lui
confier. Je ne comprends donc
pas trop facilement les motifs
de votre observation à ce sujet.

Quant à la fonte malli-
able, je n'ai pas cru devoir
attirer tout particulièrement

l'attention des experts
 par conséquent après examen
 il m'est apparu que cela
 n'avait pas une importance
 bien grande comme celle
 d'affaires, mais se n'avais
 pas pensé qu'on put en
 tirer parti comme perfection
 venant introduire dans la
 fabrication. Il s'agit donc
 de voir si, en réalité, ce
 qui a été fait en ce sens
 depuis 1813 vaut la peine
 de mettre la chose en
 question, car il ne faut
 pas se tromper en regardant
 quant quelque fois des choses
 qui pourraient ne pas avoir
 d'importance sérieuse.

Vous avez donc besoin de
 voir si les proportions dans
 lesquelles la fonte malléable
 entre dans la fabrication

en 1863 sont très différentes
de celles employées en 1869
et 1878.

Je laisse à vos soins les
envois à faire aux caisses
suivant les engagements que
vous avez pris vis-à-vis
d'elles.

Peut-être eût-il été bon
la tenue des comptes d'inventaire
la masse générale de l'outillage
de l'usine, de matériel, et de
faire la répartition de la part
revenant à 1863 et à 1878
proportionnellement au chiffre
existant en comptabilité.

S'ils opéraient ainsi, ils
n'auraient besoin que d'un
inventaire général dans lequel
vous n'auriez pas à vous pré-
occuper si les chiffres déjà
sont ceux de la comptabilité.
Pour ce qui est du matériel de

Familière et faut qu'il soit
largement mesuré à sa valeur,
sans se préoccuper des amortis-
sements qu'il a subis ces
livres.

Je n'ai pas encore le temps
de m'occuper des livres d'addi-
tion, je vais retourner les
pièces quand j'en aurai fait.
Je vois avec regret que votre
indisposition continue malgré
l'espoir contraire que vous
m'en avez fait entendre,
mais j'espère qu'il en sera
pour vous, comme pour moi,
que cela se dissipera à l'occasion
des premiers rayons de
soleil.

Veillez agréer mes
sentiments dévoués.

Lafont